

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Florel®

Version 1.0      Date de révision: 05/28/2024      Numéro de la FDS: 11367461-00001      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 05/28/2024

---

### SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Florel®

Code du produit : Article/SKU: 79902182 UVP: 05927285 Spécification: 102000004255

Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : 2022 Environmental Science CA Inc.

Adresse : 137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111  
Kitchener, Canada ON N2G 4X8

Téléphone : 1-800-331-2867

Numéro de téléphone en cas d'urgence : 1-800-424-9300

#### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Régulateur de croissance

Restrictions d'utilisation : Voir l'étiquette du produit pour les restrictions.

---

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Irritation de la peau : Catégorie 2

Dommages oculaires graves : Catégorie 1

#### Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Florel®

Version 1.0 Date de révision: 05/28/2024 Numéro de la FDS: 11367461-00001 Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 05/28/2024

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
P280 Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

### Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.  
P321 Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires pour les premiers secours sur cette étiquette).  
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.  
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### Autres dangers

Inconnu.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange  
Nature chimique : Concentré soluble (SL)

### Composants

| Nom Chimique | Nom commun/Synonyme             | No. CAS    | Concentration (% w/w) |
|--------------|---------------------------------|------------|-----------------------|
| Éthéphon     | Acide 2-chloroéthylphosphonique | 16672-87-0 | $\geq 10 - < 30$ *    |

\* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

## SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.  
Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.  
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et chaussures contaminés.  
Faire appel à une assistance médicale.  
Laver les vêtements avant de les réutiliser.  
Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## FloreI®

|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: -             |
| 1.0     | 05/28/2024        | 11367461-00001    | Date de la première parution: 05/28/2024 |

---

- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.  
Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire.  
Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.  
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.  
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Aucun symptôme connu ou prévu.  
Provoque une irritation cutanée.  
Provoque de graves lésions des yeux.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).
- Avis aux médecins : Aucun antidote spécifique n'est disponible.  
Traiter de façon symptomatique.  
Contre-indication : atropine.  
Un lavage gastrique n'est normalement pas nécessaire. Cependant, si une quantité importante (plus d'une bouchée) a été ingérée, administrer du charbon activé et du sulfate de sodium.  
Après ingestion orale d'éthéphon non dilué, le traitement doit suivre les schémas thérapeutiques pour l'ingestion d'acide.  
Un traitement de soutien et symptomatique approprié, tel qu'indiqué par l'état du patient, est recommandé.

---

## SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée  
Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique d'extinction
- Moyens d'extinction inadéquats : Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
- Produits de combustion dangereux : Composés chlorés  
Oxydes de phosphore  
Oxydes de carbone
- Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.  
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Flore®

|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: -             |
| 1.0     | 05/28/2024        | 11367461-00001    | Date de la première parution: 05/28/2024 |

l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.  
Évacuer la zone.

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection personnelle.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle. Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par confinement ou barrières à huile). Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Absorber avec un absorbant inerte. Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances restantes du déversement à l'aide d'un absorbant approprié. Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

### SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements. Éviter l'inhalation des vapeurs ou des brumes. Ne pas avaler. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Se laver la peau soigneusement après manipulation. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Florel®

Version 1.0      Date de révision: 05/28/2024      Numéro de la FDS: 11367461-00001      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 05/28/2024

et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.  
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
Garder à l'abri de l'eau.  
Protéger de l'humidité.  
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.

- Conditions de stockage sûres : Garder dans des contenants proprement étiquetés.  
Garder hermétiquement fermé.  
Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.  
Réagit avec plusieurs métaux pour libérer de l'hydrogène gazeux qui peut former des mélanges explosifs avec l'air. L'hydrogène, un gaz très inflammable, peut s'accumuler en concentrations explosives dans les fûts ou dans tout type de contenant ou réservoir d'entreposage en acier.
- Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :  
Oxydants forts  
Gaz

## SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

### Valeurs limites d'exposition professionnelles des produits de décomposition

| Composants         | No. CAS             | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle / Concentration admissible | Base      |
|--------------------|---------------------|------------------------------------|---|-----------|
| Ethylène           | 74-85-1             | TWA                                | 200 ppm<br>229 mg/m <sup>3</sup>                  | CA AB OEL |
|                    |                     | TWA                                | 200 ppm   | CA BC OEL |
|                    |                     | VEMP                               | 200 ppm   | CA QC OEL |
|                    |                     | TWA                                | 200 ppm   | ACGIH     |
| Acide phosphorique | 7664-38-2           | TWA                                | 1 mg/m <sup>3</sup>                               | CA AB OEL |
|                    |                     | STEL                               | 3 mg/m <sup>3</sup>                               | CA AB OEL |
|                    |                     | TWA                                | 1 mg/m <sup>3</sup>                               | CA BC OEL |
|                    |                     | STEL                               | 3 mg/m <sup>3</sup>                               | CA BC OEL |
|                    |                     | VEMP                               | 1 mg/m <sup>3</sup>                               | CA QC OEL |
|                    |                     | VECD                               | 3 mg/m <sup>3</sup>                               | CA QC OEL |
|                    |                     | TWA                                | 1 mg/m <sup>3</sup>                               | ACGIH     |
| STEL               | 3 mg/m <sup>3</sup> | ACGIH                              |   |           |

- Mesures d'ordre technique : Le traitement peut former des composés dangereux (voir chapitre 10).  
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Flore®

|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: -             |
| 1.0     | 05/28/2024        | 11367461-00001    | Date de la première parution: 05/28/2024 |

---

Minimiser les concentrations d'exposition en milieu de travail.

### Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.
- Filtre de type : Appareil respiratoire autonome
- Protection des mains
- Matériau : Caoutchouc nitrile
  - Délai de rupture : > 480 min
  - Épaisseur du gant : > 0.4 mm
  - Indice de protection : Classe 6
- Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.
- Protection des yeux : Porter les équipements de protection individuelle suivants:  
Des lunettes de protection résistant aux produits chimiques doivent être portées.  
S'il y a un risque d'éclaboussures, porter :  
Écran facial
- Protection de la peau et du corps : Choisissez des vêtements protecteurs appropriés sur la base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel local d'exposition.  
Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers, bottes, etc.).
- Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail.  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

---

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Florel®

|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: -             |
| 1.0     | 05/28/2024        | 11367461-00001    | Date de la première parution: 05/28/2024 |

---

|   |   |   |
|---|---|---|
| Couleur   | : | incolore, brun  |
| Odeur   | : | caractéristique   |
| Seuil de l'odeur  | : | Donnée non disponible                                   |
| pH  | : | env. 0.8 (23 °C)<br>Concentration: 100 %<br>(non dilué) |
| Point de fusion/congélation   | : | -5 °C   |
| Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition                 | : | Donnée non disponible                                   |
| Point d'éclair  | : | bout avant de s'enflammer                               |
| Taux d'évaporation  | : | Donnée non disponible                                   |
| Inflammabilité (solide, gaz)  | : | Sans objet  |
| Inflammabilité (liquides)   | : | Donnée non disponible                                   |
| Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure | : | Donnée non disponible                                   |
| Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure | : | Donnée non disponible                                   |
| Pression de vapeur  | : | < 0.013 hPa (25 °C)                                     |
| Densité de vapeur relative  | : | Donnée non disponible                                   |
| Densité   | : | env. 1.11 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)                     |
| Solubilité  | : |   |
| Solubilité dans l'eau   | : | soluble   |
| Coefficient de partage (n-octanol/eau)                                | : | Sans objet  |
| Température d'auto-inflammation                                       | : | Donnée non disponible                                   |
| Température de décomposition  | : | 170 °C  |
| Viscosité   | : |   |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Florel®

|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: -             |
| 1.0     | 05/28/2024        | 11367461-00001    | Date de la première parution: 05/28/2024 |

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.

Caractéristiques de la particule  
Taille des particules : Sans objet

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Peut réagir avec les agents oxydants forts. Des produits de décomposition dangereux se formeront lors du contact avec l'eau ou l'air humide.

Conditions à éviter : Exposition à l'humidité.

Produits incompatibles : Oxydants  
Bases  
Eau

#### Produits de décomposition dangereux

Le contact avec l'eau ou l'air humide : Ethylène  
Acide phosphorique

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation  
Contact avec la peau  
Ingestion  
Contact avec les yeux

#### Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 4,400 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation :

Estimation de la toxicité aiguë: > 5 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Florel®

Version 1.0      Date de révision: 05/28/2024      Numéro de la FDS: 11367461-00001      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 05/28/2024

---

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg

### Composants:

#### Éthéphon:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 1,564 mg/kg  
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 3.26 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD  
Évaluation: Corrosif pour les voies respiratoires.

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin, femelle): 983 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

### **Corrosion et/ou irritation de la peau**

Provoque une irritation cutanée.

#### Produit:

Espèce : Lapin  
Résultat : Irritation de la peau

### Composants:

#### Éthéphon:

Espèce : Lapin  
Résultat : Corrosif après 1 à 4 heures d'exposition

### **Lésion/irritation grave des yeux**

Provoque de graves lésions des yeux.

#### Produit:

Espèce : Lapin  
Résultat : Des effets irréversibles aux yeux

### Composants:

#### Éthéphon:

Résultat : Des effets irréversibles aux yeux  
Remarques : Basé sur la corrosivité pour la peau.

### **Sensibilisation cutanée ou respiratoire**

#### **Sensibilisation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Florel®

Version 1.0      Date de révision: 05/28/2024      Numéro de la FDS: 11367461-00001      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 05/28/2024

---

### **Sensibilisation des voies respiratoires**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Mutagenécité de la cellule germinale**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Éthéphon:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Résultat: négatif

### **Cancérogénicité**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Éthéphon:**

Espèce : Souris  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 78 semaines  
Résultat : négatif

### **Toxicité pour la reproduction**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Éthéphon:**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: Directives du test 416 de l'OECD  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: Directives du test 414 de l'OECD  
Résultat: négatif

### **STOT - exposition unique**

Non répertorié selon les informations disponibles.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Florel®

|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: -             |
| 1.0     | 05/28/2024        | 11367461-00001    | Date de la première parution: 05/28/2024 |

### STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### Composants:

##### Éthéphon:

Évaluation : Aucun effet important n'a été observé sur la santé des animaux à des concentrations de 100 mg/kg de poids corporel ou moins.

### Toxicité à dose répétée

#### Composants:

##### Éthéphon:

Espèce : Souris  
NOAEL : 22 mg/kg  
LOAEL : 69 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 28 jours

### Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

#### Composants:

##### Éthéphon:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 47 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1,000 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Lemna gibba (Lenticule bossue)): > 1.6 mg/l  
Durée d'exposition: 14 jr

ErC50 (Lemna gibba (Lenticule bossue)): > 1.6 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

EC10 (Lemna gibba (Lenticule bossue)): 0.21 mg/l  
Durée d'exposition: 14 jr

EC10 (Lemna gibba (Lenticule bossue)): 0.21 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 43 mg/l  
Durée d'exposition: 34 jr

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Florel®

|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: -             |
| 1.0     | 05/28/2024        | 11367461-00001    | Date de la première parution: 05/28/2024 |

Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 67 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr

### Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

### Potentiel bioaccumulatif

### Composants:

#### Éthéphon:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -1.89

### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

## SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Il est préférable d'utiliser tout le produit conformément aux instructions de l'étiquette. S'il est nécessaire de jeter le produit inutilisé, veuillez suivre les instructions sur l'étiquette du contenant et les directives locales applicables.  
Ne pas rejeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés : Suivre les conseils sur l'étiquette et/ou la notice du produit. Les contenants vides retiennent des résidus et peuvent être dangereux.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Réglementations internationales

#### UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Florel®

|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: -             |
| 1.0     | 05/28/2024        | 11367461-00001    | Date de la première parution: 05/28/2024 |

### Réglementation nationale

#### TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### Précautions spéciales pour les utilisateurs

Sans objet

## SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Substance active : 240 g/l  
Éthéphon

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

### Texte complet d'autres abréviations

ACGIH : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)  
CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2: VLE)  
CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique  
CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air  
ACGIH / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h  
ACGIH / STEL : Limite d'exposition à court terme  
CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures  
CA AB OEL / STEL : Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes  
CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h  
CA BC OEL / STEL : limite d'exposition à court terme  
CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée  
CA QC OEL / VECD : Valeur d'exposition de courte durée

AICC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observa-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Flore®

|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: -             |
| 1.0     | 05/28/2024        | 11367461-00001    | Date de la première parution: 05/28/2024 |

---

ble du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECl - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 05/28/2024  
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F